

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Des actions pour un regroupement régional pour la collecte et le transport des matières résiduelles au Kamouraska

Saint-Pascal, le 20 septembre 2022- Lors de la séance extraordinaire de la MRC du 24 août dernier, le conseil de la MRC a donné son aval au dépôt d'une demande d'aide financière auprès du Ministère des affaires municipales et de l'Habitation, afin de réaliser une étude sur la faisabilité d'un regroupement régional pour la collecte et le transport des matières résiduelles du Kamouraska.

Actuellement, la Ville de La Pocatière, le Regroupement Est et le Regroupement Centre gèrent, par le biais d'entreprises privées, la collecte et le transport des matières résiduelles pour douze (12) municipalités. La Régie Ouest gère, quant à elle, avec ses propres ressources, la collecte et le transport des matières résiduelles pour cinq (5) municipalités.

Plusieurs défis et enjeux ont amené les élus à réfléchir et à agir proactivement. Notamment, le souci de réduire les distances parcourues pour la collecte, la rareté de la main d'œuvre et le coût de l'énergie. « Le conseil croit que la cohésion, l'efficience et l'efficacité de la collecte et du transport des matières résiduelles peuvent être améliorées à l'échelle du territoire plutôt que de travailler séparément par regroupement. », de déclarer le préfet élu, M. Sylvain Roy.

À terme, le conseil souhaite harmoniser la collecte, avoir de meilleures pratiques sur le territoire et réaliser des économies d'échelle qui contribueront à contrôler la croissance des coûts pour les citoyens.

- 30 -

Contacts:

Relations de presse;

Annie Lavoie
Conseillère aux communications
MRC de Kamouraska
418 492-1660, poste 253
alavoie@mrckamouraska.com

